



Monter, utiliser les échafaudages de pied et monter, vérifier et utiliser les échafaudages roulants

Durée

21.00 Heures
3 Jours

Pré Requis

- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans et schémas)
- Bénéficier d'une aptitude médicale aux travaux en hauteur sans restriction au port de charges
- Etre formé à l'utilisation des Equipements de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur.

Public Concerné

Toute personne appelée à :
• Monter, démonter un échafaudage de pied conformément à la notice technique du fabricant, pour réaliser les travaux de sa propre activité et à utiliser cet échafaudage.
• Monter, vérifier (selon l'arrêté du 21 décembre 2004), utiliser et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice technique du fabricant.

Objectifs :

Monter, utiliser, réaliser les vérifications réglementaires de mises et remises en service, trimestrielles et journalières prévues par l'arrêté du 21 décembre 2004 et au sens de la R457, et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant.
Monter, utiliser, réaliser la vérification journalière et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant dans la limite des montages énumérés ci-dessous.

Contenu

- Les enjeux de la prévention,
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs,
- La prévention des risques : Communiquer - rendre compte et signaler les situations dangereuses.
- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation,
- L'exploitation de la notice du fabricant,
- Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent,
- La préparation du montage,
- Le montage et le démontage en sécurité d'une structure simple d'échafaudage de pied (cadres et multidirectionnel)
- Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité
- Le montage et le démontage en sécurité d'un échafaudage roulant,
- L'examen d'adéquation,
- L'examen de montage et d'installation de l'échafaudage,
- La vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage,
- Le compte-rendu de vérification,
- Les règles d'utilisation en sécurité d'un échafaudage roulant.

Moyens pédagogiques

Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique.

Modalités d'évaluation

Evaluation théorique par QCM et pratique par le formateur concernant l'atteinte des différents objectifs visés.



Contactez-nous !